

FAITS DU SCFP

Le travail précaire menace la sécurité des employés de bibliothèque et la qualité de leur service

Octobre 2015

Chaque jour, les 22 000 employés de bibliothèque du SCFP offrent des services de qualité aux Canadien(ne)s partout au pays. Mais la qualité des services offerts est sapée par le caractère de plus en plus précaire des emplois. La qualité des services ne peut être maintenue et renforcée que par un personnel de bibliothèque stable, à plein temps, bien formé et rémunéré équitablement.

Les emplois précaires, qui sont des emplois à temps partiel, temporaires, occasionnels, à contrat ou des remplacements temporaires, représentent une main-d'œuvre à bon marché pour les conseils de bibliothèque à court d'argent. Les travailleurs précaires reçoivent un salaire plus bas que celui des travailleurs à temps plein, ils ont moins d'heures de travail, et peu d'avantages sociaux, lorsqu'ils en ont. La plupart des travailleurs précaires sont exclus des régimes de retraite d'employeur ou doivent répondre à des normes élevées pour y être admissibles.

La précarité est extrêmement courante dans le secteur des bibliothèques. Près de 45 pour cent des employés de bibliothèque du SCFP sont à temps partiel, et ce taux est supérieur à 70 pour cent pour les commis de bibliothèque du SCFP. Les employés de bibliothèque sont moins susceptibles d'être payés pour les jours de congé de maladie, et beaucoup d'entre eux doivent travailler plusieurs années avant d'obtenir un emploi à temps plein.

Selon le sondage des membres du SCFP, en 2014, les personnes sont plus susceptibles d'avoir un emploi précaire si elles sont des jeunes femmes (34 ans ou moins), si elles ont

un handicap physique ou mental, si elles sont racialisées, si elles parlent une langue autre que le français ou l'anglais à la maison, ou si elles n'ont pas la citoyenneté canadienne. Le sondage révèle également que les travailleurs précaires gagnent moins de 40 000 \$ par année.

Les résultats d'autres recherches montrent que les travailleurs précaires ont souvent des horaires de travail imprévisibles, déclarent un faible niveau de satisfaction au travail et ont des perspectives de carrière restreintes. Les employeurs fournissent rarement une formation aux travailleurs précaires. En fait, il arrive souvent que les travailleurs précaires payent pour leur propre formation.

La montée de la précarité du travail dans le secteur des bibliothèques compromet la qualité des services fournis. Il est difficile de recruter de nouveaux employés et de conserver le personnel de bibliothèque existant lorsque la rémunération est faible et que les emplois sont incertains. Le manque de possibilités de travail à temps plein a pour résultat qu'il est difficile d'attirer les jeunes dans ce domaine.

De plus, de nombreux travailleurs précaires sont contraints d'avoir plusieurs emplois pour joindre les deux bouts. Par conséquent, même s'ils ne sont pas à blâmer, ils sont souvent incapables de s'engager envers un seul employeur comme employés à temps plein. Les quarts de travail discontinus et le manque d'heures de travail confirmées compliquent la coordination avec d'autres emplois et nuisent à un sain équilibre entre le travail et la vie personnelle. Les emplois précaires entraînent

un niveau de stress élevé, des troubles de santé et nuit au bien-être familiaux.

La perte de compétences et la déprofessionnalisation sont d'autres retombées négatives de la précarité. Nous avons été témoins d'une tendance dans le secteur des bibliothèques, les responsabilités des postes des classifications bien rémunérés sont assignées à des postes de classifications moins bien rémunérés. Dans un cas, deux postes de directeur de bibliothèque ont été éliminés en raison de compressions budgétaires et certaines des responsabilités de ces postes ont été assignées à des postes de classifications inférieures dans l'unité de négociation, sans aucune augmentation de salaire.

Alors, que pouvons-nous faire, en tant que militants syndicaux pour lutter contre la précarité des emplois dans nos lieux de travail et augmenter la sécurité des emplois des employés de bibliothèque? Nous pouvons :

- Négocier des clauses de convention collective pour convertir les emplois à temps partiel, occasionnels, contractuels et de remplacements temporaires en postes à temps plein;
- Négocier une amélioration des avantages sociaux pour les travailleurs à temps partiel et d'autres employés de bibliothèque précaires;
- Lancer une conversation avec votre conseil de bibliothèque à propos des emplois précaires et faire des pressions pour réduire la précarité des emplois;
- Lancer une conversation avec votre gouvernement municipal sur la précarité des emplois, car les gouvernements locaux sont souvent les principaux bailleurs de fonds des bibliothèques;
- Exercer des pressions sur le gouvernement municipal et d'autres niveaux de gouvernement s'il y a lieu, pour augmenter le financement pour recruter et conserver les employés de bibliothèque qualifiés à temps plein;
- Exercer des pressions auprès de votre conseil de bibliothèque pour augmenter le financement de la formation du personnel;
- Collaborer avec des partenaires communautaires comme Centraide afin qu'ils sachent que le SCFP soutient et participe à « *Good Jobs for All Campaign* »; <http://goodjobsforall.ca/about/>
- S'engager dans les associations de bibliothèques locales et scolaires pour les informer sur la précarité des emplois et sur les répercussions négatives de la précarité sur les employés de bibliothèque et la qualité des services;
- Consulter la présente feuille d'information lorsque vous élaborerez des arguments pour les conseils de bibliothèque et les gouvernements durant les négociations et dans vos moyens de pression.

Il est plus important que jamais de s'attaquer à la précarité des emplois dans nos lieux de travail, car nous savons que la participation avec notre syndicat augmente avec la sécurité d'emploi. Plus nous avons de membres activement engagés dans notre syndicat, plus nous aurons de succès à la table de négociation et dans la lutte contre les attaques des entreprises et des gouvernements envers la main-d'œuvre.

Veillez visiter le site www.scfp.ca pour plus de renseignements sur la précarité des emplois et joignez-nous à nous pour une discussion sur le travail précaire dans les bibliothèques à la réunion du secteur des bibliothèques, au prochain congrès national du SCFP, le 1er novembre 2015 à 10 h 00.

JC/snl/sep491